Madame Lydie POLFER
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Luxembourg, le 30/06/2021

Concerne: Indépendance des Musées de la VdL

Madame la Bourgmestre,

Suite à un article paru dans la presse le 29/06/2021 (reporter.lu, Pit Scholtes), dans lequel est précisé que Madame la Bourgmestre s'est opposé au projet du Luxembourg City Museum d'exposer certains objets démolis à l'époque dans l'affaire dite du « Bommeléer », ceci dans la partie « rumeurs » de l'exposition « Glew dat net ».

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je souhaite poser les questions suivantes au Collège échevinal :

- Quelles pièces exactement ayant trait aux attentats dits du « Bommeléer » auraient pu être exposées au Luxembourg City Museum ?

- Est-ce que le Collège échevinal n'estime pas qu'en intervenant dans les détails de la programmation des Musées de la VdL, le.la Bourgmestre l'empêche de remplir l'intégralité de son mandat et notamment ses missions de recherche et d'éducation, sachant que ces missions nécessitent un degré d'indépendance basée sur l'expertise en la matière traitée et sachant aussi que le Collège échevinal a validé ce mandat en son intégralité dans le cadre de la création du Musée ?

- Est-ce que le Collège échevinal n'estime pas que de manière générale qu'en tant qu'institutions à vocation culturelle, les musées de la VdL ont besoin d'un degré élevé d'indépendance afin de remplir pleinement leurs missions ? Dans cet ordre d'idées, ne sont-ils pas comparables, par exemple, aux théâtres ?

- La.le Bourgmestre de la VdL a-t-elle.il par le passé pris d'autres décisions quant à l'opportunité d'éléments spécifiques de la programmation de musées, théâtres ou autres institutions culturelles ? Dans l'affirmative, lesquelles ?

- Selon le Collège échevinal, est-il nécessaire que la.le Bourgmestre de la VdL doive donner son aval préalable pour ce qui est des décisions quant à la programmation d'expositions, pièces de théâtre, concerts, films, ballets proposés par les directeurs.trices des institutions culturelles et Musées de la VdL ? Dans l'affirmative, pourquoi ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

Claudie Reyland
Conseillère communale déi gréng